

## Taux de vacance des logements à Genève : 0,17 % au 1<sup>er</sup> juin 2003

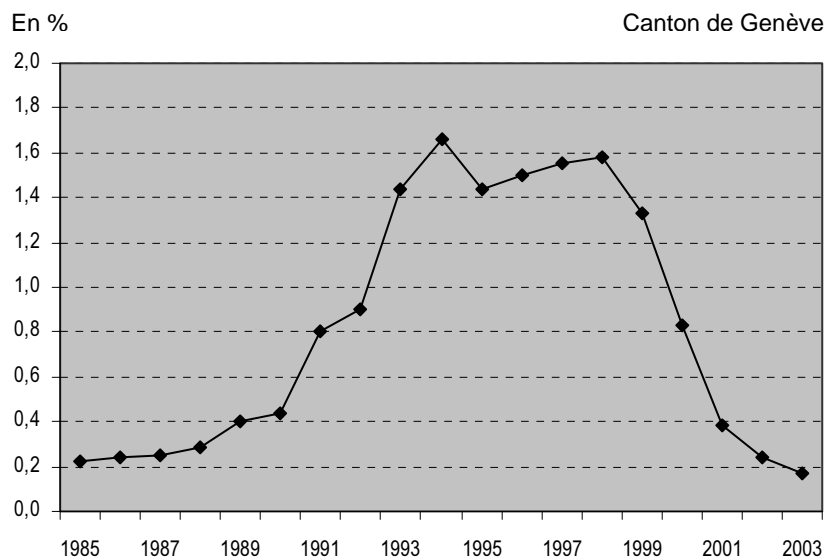
L'enquête annuelle de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) a permis de recenser 355 logements vacants dans le canton au 1<sup>er</sup> juin 2003. Les appartements vacants sont au nombre de 312 (461 l'année passée) et les villas de 43 (47 en 2002). Le taux de vacance (0,17 %) est le plus bas enregistré depuis 1981 (0,10 %).

Le taux de vacance, c'est-à-dire le rapport, en pour cent, entre le nombre de logements vacants (à vendre ou à louer) et celui des logements existants est l'indicateur utilisé pour mesurer le degré de tension qui règne sur le marché du logement. A Genève, on considère que le marché est fluide quand le taux de vacance est égal ou supérieur à 2 %. Après avoir fluctué entre 1,44 % et 1,66 % durant les années 1993 à 1998, le taux de vacance a chuté ces cinq dernières années, passant de 1,58 % en 1998 à 0,24 % en 2002 et à 0,17 % en 2003.

Depuis quelques années, la relativement faible augmentation du nombre de logements (1 073 de plus entre fin mai 2002 et fin mai 2003) et la croissance toujours assez soutenue de la population résidente (5 552 habitants de plus pour la même période) contribuent à expliquer ce phénomène.

Le taux de vacance baisse sensiblement pour les logements de taille petite ou moyenne, qui constituent environ les deux tiers des logements du canton : il passe de 0,33 % en 2002 à 0,21 % cette année pour les studios et les 2 pièces, de 0,26 % à 0,14 % pour les 3 pièces et de 0,20 % à 0,12 % pour les 4 pièces. Parmi les logements de taille plus grande, il recule pour les 5 pièces (de 0,20 % à 0,15 %), alors qu'il remonte légèrement pour les 6 pièces (de 0,17 % à 0,22 %) et les 7 pièces ou plus (de 0,34 % à 0,41 %). Précisons que la cuisine est toujours comprise dans le nombre de pièces indiqué.

### Taux de vacance des logements à Genève, depuis 1985



Source : OCSTAT

30 juillet 2003 – n° 21